

**DEC150272DR15**

**Décision portant délégation de signature à M. Sylvain Marty pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5603 intitulée Société, Environnement, Territoire**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant Prolongation de l'unité UMR 5603, intitulée Société, environnement, territoire (SET), dont le directeur est Xavier Arnauld de Sartre ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Sylvain Marty, Gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Pau, le 22 janvier 2015

Le directeur d'unité

Xavier Arnauld de Sartre

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014